

## PROCÉDURE D'ÉVACUATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE RÉUNION

### A. CE QU'IL FAUT SAVOIR :

1. L'emplacement des escaliers et des voies d'issues.
2. L'emplacement des avertisseurs manuels d'incendie.
3. Le numéro de téléphone du service de Sécurité Incendie est le **9-1-1**.

### B. CE QU'IL FAUT FAIRE lorsque l'on découvre de la fumée ou des flammes :

1. Actionner l'avertisseur manuel d'incendie.
2. Alerter le service de Sécurité Incendie en composant le **9-1-1** dans un endroit sécuritaire.
3. Fermer les portes en quittant les lieux.

### C. CE QU'IL FAUT FAIRE lorsque retentit le **signal d'alerte** (sonnerie courte toutes les deux secondes) :

1. Préparez-vous à évacuer le bâtiment en vous déplaçant vers la sortie d'urgence la plus proche.
2. Garder le silence et l'ordre en attendant l'annonce venant du système de communication pour reprendre les activités normales.

**À noter:** Tous les enfants vont évacuer le bâtiment avec leur moniteur par les issues de secours les plus proches vers le point de rassemblement.

### D. CE QU'IL FAUT FAIRE lorsque retentit le **signal d'alarme** (sonnerie continue):

1. Évacuer immédiatement les occupants par la sortie la plus près.
2. Fermer les portes en quittant les lieux.
3. Se rendre au point de rassemblement identifié.
4. Garder le silence et l'ordre en attendant l'autorisation du Service de sécurité incendie pour réintégrer le bâtiment.